



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 15.01.2019

Numéro de publication: HR01-1004542097

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Die Quelle - Events & Evolution Sàrl, Vully-les-Lacs

Die Quelle - Events & Evolution Sàrl[de] Die Quelle - Events & Evolution GmbH

Impasse des Cerisiers 30

1585 Bellerive VD

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE413877428

Siège: Vully-les-Lacs

Objectif

la société a pour but le développement et le commerce de plateformes ainsi que la prestation de services dans les domaines de l'administration, la location et la gestion des moyens de production; de plus, la société a pour but l'organisation des événements (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 537 du 10.01.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

Die Quelle - Events & Evolution Sàrl (Die Quelle - Events & Evolution GmbH), à Vully-les-Lacs, Impasse des Cerisiers 30, 1585 Bellerive VD, CHE-413.877.428. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 30 novembre 2018 modifiés le 12 décembre 2018. But: la société a pour but le développement et le commerce de plateformes ainsi que la prestation de services dans les domaines de l'administration, la location et la gestion des moyens de production; de plus, la société a pour but l'organisation des événements (pour but complet cf. statuts). Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Pedrazzoli Patric Marco, de Bellinzone, président, avec 190 parts de CHF 100, et Pedrazzoli Alexandra Monika, de Birmenstorf (AG), avec 10 parts de CHF 100, tous deux à Vully-les-Lacs. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par lettre, par courriel ou par télécopie. Selon déclaration du 30 novembre 2018, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.